



***LE GRAND SALON ANNUEL
DU COTTON-TEXTILE-HABILLEMENT D'AFRIQUE***

3 au 5 Novembre 2016

Forello Expo, Antananarivo – Madagascar

Merci de remplir le formulaire de demande de participation et d'enregistrement et le retourner a un des Organisateur ci-dessous.

ORGANISATEURS

**African Cotton & Textile Industries Federation (ACTIF)
(Fédération Africaine des Industries du Coton et Textile)**

TRV Office Plaza, 3rd Floor, Suite 3A
P.O. Box 1249-00606, Nairobi, Kenya
Tel. (254) 725 038884 or (254) 733 247052

Email: info@originafrica.org

Website: www.originafrica.org

CONTRAT & ENREGISTREMENT



Nom de la société : _____

Personne a contacter: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

Email: _____ Site Web: _____

Numéro TVA: _____ No. Enregistrement _____

* Cette adresse sera utilisée pour votre facture

Nom que vous souhaitez figurer en façade sur votre stand (**Maximum 22 Caractères / Espace**)

EXPOSANTS (Merci de choisir **A** ou **B**):

A) Stand de Base minimum, tout équipée (9 m2): *Equipment du Stand de Base: Les stands comprennent des partitions soft (cadres et canevas) 1 portant, 1 spot(150W), 1 prise(16A), 1 table 2 chaises, électricité (3 KW, incl. consommation), facade, 1 panier, 2 badges exposants, le nettoyage général et la sécurité du salon. **Un exposant peut prendre plusieurs stands de 9m2.***

Espace réservé _____ M2 X USD 220 = _____

B) Espace seul (min. 18 m2): Espace ouvert de base (sans équipements) comprenant: *le nettoyage général des couloirs et la sécurité du salon : (2 badges exposants pour chaque 9m2)*

Espace réservé _____ M2 X USD 195 = _____

Coûts additionnels : 10%, 20% et 30% sont appliqués pour stands en coin (2 façades ouvertes), en tête (3 façades ouvertes), ou en îlot (4 façades ouvertes), respectivement et suivant disponibilités.

PUBLICITE DANS LE MAGAZINE DU SALON: *Maquettes a être envoyées 30 jours avant le Salon.*

A) Page Entière USD 1140 = _____

B) Demie Page USD 720 = _____

PARTICIPANTS AUX SEMINAIRES: *Autorise le participant l'accès tous les séminaires et au Salon. (Note: Les Exposants reçoivent 2 badges gratuits)*

Nombre de participants aux séminaires _____ X USD 100 par personne = _____

MONTANT TOTAL en USD = _____

Je, soussigné, représentant _____ seront exposants au **Salon ORIGIN AFRICA 2016** et déclare que je connais les Termes et Conditions applicables au salon ORIGIN AFRICA 2016 et j'accepte d'y adhérer.

Paiements & Procédure

50% du total des coûts doit être payé immédiatement à réception de la facture. Le solde devra être réglé avant le 30 Septembre 2016. L'exécution de ce contrat et sa réception par ACTIF est considéré comme évidence concluante de l'acceptation de l'exposant à régler l'ensemble des sommes dues. La demande de participation ne peut être annulée par le demandeur. Le demandeur reconnaît que ACTIF ayant encouru des dépenses engendrées du fait de la demande et du contrat, n'est pas tenu de rembourser aucun paiement et que ACTIF seront aussi bénéficiaires de toutes sommes impayées que l'exposant pourrait devoir aux organisateurs. Avec cette signature, nous reconnaissons avoir lu, compris et accepté les Termes et Conditions.

NOM

SIGNATURE

DATE ET CACHET



GROUPES DE PRODUITS

Les Exposants seront classés dans les groupes de produits suivants:

Merci de cocher d'un 'X' les cases correspondant a vos produits:

Fibres, Textile et Habillement

- Fibres
- Textiles
- Accessoires de production
- Prêt a porter Homme
- Prêt a porter Femme
- Habillement Bébé & Enfants
- Accessoires de Mode
- Textiles Techniques et de Performance
- Uniformes et vêtements de Travail
- Stylistes et Marques
- Associations, Organismes de Promotion
- Logistique and Transporteurs
- Services (Décrire svp.)
- Autres (Décrire svp.)

Technologie

- Machines Textile
- Machines utilisées dans la Fabrication de Vêtements
- Equipment de Laboratoire, de mesure et services connexes
- Machines pour l'Embellissement, Produits et Services
- Machines pour thermocollage, sérigraphie etc.
- Systèmes et Procédés pour le Planning, le Contrôle et le Suivi de Production
- Technologies et Equipements pour la Purification, Recyclage et Traitement de Dechets.
- Assurance Qualité et Audits
- Services (Décrire svp.)
- Autres (Décrire svp.).....

Accessoires, Maison, Cadeaux

- Textiles de Maison
- Meubles et Linges
- Sol et Mur
- Bain et Beauté
- Bijouterie
- Sacs et ceintures
- Cravates et Echarpes
- Cadeaux
- Artisanat (Décrire svp.)
- Autres (Décrire svp.).....



Termes et Conditions

The African Cotton & Textile Industries Federation (ACTIF), ORIGIN AFRICA 2016, Forello Expo, ainsi que leurs membres, directeurs, officiels, agents, employés ou serviteurs ne pourront être tenus responsables vis à vis d'un visiteur pour toute perte ou dommage de leur possession ou pour toute blessure ou mort d'une personne, d'aucune manière et quel qu'en soit la cause même si elle est due a une négligence ou erreur d'une des personnes citées plus haut.

1. Autorisation d'entrée au Salon

L'autorisation d'entrée au Salon est a l'entière discrétion des Organisateur.

L'autorisation d'entrée au Salon n'est valide qu'après réception de la demande de participation dument remplie et le paiement de toutes sommes dues. Au moins 50% du cout total doit être payé a la réception de la facture et tout solde devra être payé avant le **30 Septembre 2016**.

Un exposant qui ne peut participer pour des raisons hors de son contrôle ne peut prétendre a un remboursement. Néanmoins, dans le cas ou l'Organisateur réussi a sous louer son stand ou espace, il sera remboursé de 50% du montant payé.

En cas de « force majeure » rendant la tenue du salon impossible, l'Organisateur a le droit d'annuler le salon en informant aux exposants par écrit. Dans ce cas, les exposants ne pourront réclamer aucune compensation ou dédommagent. Les sommes restant après déduction des dépenses déjà encourues par les Organisateur seront partagées équitablement entre exposants en proportion des sommes déjà payées par chacun. Il est expressément entendu que les exposants ne pourront en aucun cas faire appel par voie légale contre les Organisateur le cas échéant.

2. Obligations et Droits des Exposants:

L'exposant a le droit d'installer son (ses) espaces ou stands le **mercredi 2 novembre de 08h00 a 20h00**. Dans le cas ou plus de temps serait nécessaire, contacter les Organisateur qui feront leur possible pour satisfaire la demande.

Tous échantillons et matériels d'exposition devront être enlevés avant **12h00 le dimanche 6 novembre**.

L'exposant est responsable de la décoration de son stand ou espace ainsi que du transport, de la réception et de l'envoi de ses colis et pour la vérification de leur contenus. Echantillons et cadeaux ne pourront être distribués qu'au stand/espace de l'exposant. L'exposant n'exposera que les produits, matériaux ou services liés a la catégorie de produits indiquée sur sa demande de participation.

Les Exposants ne sont pas autorisés a exposer ou faire de la publicité pour une société qui n'expose pas au salon, ni sous-louer tout ou partie de son espace sans autorisation écrite des Organisateur.

Les Exposants seront responsables de la propreté et la bonne tenue de leurs stand/espace et devront s'assurer d'une présence de personnel au stand/espace pendant les heures d'ouverture du salon.

Les exposants devront se comporter de façon a ne pas de causer des nuisances, gêne ou dommages aux autres exposants ou visiteurs. Les exposants seront tenu responsables de tout dommage qu'ils pourraient occasionner.

3. Obligations et Droits des Organisateur:

Les Organisateur sont responsables pour la décoration générale et le nettoyage journalier de la salle du salon.

Le plan de d'occupation et l'allocation des stands/espaces est la responsabilité exclusive des Organisateur. Tous les efforts seront faits pour accommoder les demandes particulières, celles ci ne pourront être garanties a la réservation. Les exposants sont priés de réserver et de faire toute demande particulière le plus tôt possible, car les stands/espaces seront attribués sur la base "premier venu premier servi".

Les Organisateur se réservent le droit de refuser l'accès au salon a quelqu'un sans obligation de donner une raison.

4. Horaires: jeudi 3 novembre a samedi 5 novembre 2016.

Séminaires : 08h30 a 10h00

Salon: 10h00 a 18h00

5. Assurance

L'exposant devra souscrire aune police d'assurance, a sa charge, couvrant tous les risques qu'il pourrait subir ou causer a son stand/espace. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable, y compris en cas de perte, de vol ou de dommages occasionnés.

6. Application des règlements

En signant sa demande de participation, l'exposant accepte les provisions de ces règles et toutes autres règlements qui pourraient être imposés pour des circonstances et mises en vigueur dans l'intérêt du salon par les Organisateur.

Tous non respect de ses règlements ou autres décrétés par les Organisateur dans l'intérêt du salon entrainerait la suspension de l'exposant fautif a la discrétion des Organisateur.

Seul le Tribunal de Antananarivo serait compétent en cas de conflit.